



**CONSEIL INTERCOMMUNAL**  
**«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»**

Bussigny- Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE PREAVIS 05/2021 SUR LE PLAFOND D'ENDETTEMENT**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion a siégé dans la composition suivante :

**Renens** - François Delaquis, Président-rapporteur

Membres :

**Bussigny** - Michael Wyssa

**Chavannes-près-Renens** - Nicolas Rayroud

**Crissier** – Patrick Voegelin

**Ecublens** – José Birbaum

**Prilly** - Sylvie Krattinger Boudjelta

**Saint-Sulpice** – Oleg Yazyev

**Villars-Ste-Croix** - Illuminata Perna

Elle s'est réunie le mardi 12 octobre 2021 à 20h à l'Hôtel de police à Prilly.

La Commission remercie chaleureusement MM Jean-François Clément, Président du Codir, le capitaine Olivier Fiaux remplaçant du commandant et le premier-lieutenant Jacques-André Chappuis, responsable finance, pour leur disponibilité ainsi que pour toutes les réponses apportées.

**DISCUSSION**

POLouest souhaite que son plafond d'endettement remonte de 3 à 5 millions pour tenir compte de la dette actuelle qui s'élèvera après amortissement au 31.12.2021 à CHF 760'000.00, ainsi que des futurs investissements importants comme Odyssee, Polycom renouvellement complet du matériel pour la surveillance automatique du trafic « SAT ».

Lors de la précédente législature, certaines communes au vu de leur situation financière, avaient demandé une réduction de ce plafond d'endettement. Pour la législature 2021-2026 aucune commune n'a fait de telle demande.

Les communes ont déjà été informées de leur quote-part du plafond d'endettement de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » pour la prise en compte de celle-ci dans leur propre plafond d'endettement.

**CONCLUSION :**

La Cogest approuve, à l'unanimité, les conclusions du préavis no 5/2021 de l'Association « Sécurité de l'Ouest lausannois » telles que présentées et vous demande d'en faire autant.

Le président – rapporteur :

  
F. Delaquis